

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 27 OCTOBRE 2015

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil quinze

et le 27 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

19 OCTOBRE 2015

Date d'affichage

28 OCTOBRE 2015

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> PAYEUR Virginie, M<sup>r</sup> BUISSON Frédéric, M<sup>r</sup> ODRION Alexandre, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M<sup>me</sup> DE PAOLA MARTINEZ francine, M<sup>r</sup> LEVERT Ludovic, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, PERRIN Charlette.

**Pouvoirs** : Mme FIDON Maria-Laura à Frédéric BUISSON, LALLEMAND Agnès à Jean-Louis BILLY, Mme MADRON Yvette à RIETMANN Olivier, Mme DIDIER Dominique à QUIVOGNE Jean-Luc, Mr SIMONIN Olivier à PERRIN Charlette, Mme DELVAL Béatrice à Mr PIGHETTI Alexandre.

**Secrétaire de séance** : Mme BAVARD Audrey.

DCM N°2015/109

**\* Nominations des garants pour l'assiette des coupes 2015**

Suite à la délibération du Conseil Municipal prise le mardi 15 Septembre 2015, il y a lieu de nommer des garants.

**Après délibération, le Conseil Municipal décide de nommer les garants suivants :**

- Monsieur PIMONT Gérard
- Monsieur ECHILLEY Jacques
- Monsieur CARD Christian
- Monsieur MARGUIER Olivier
- Monsieur PIGHETTI Alexandre
- Monsieur MASSARDI Christophe
- Monsieur ODRION Alexandre

**Voté à l'unanimité.**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 27 OCTOBRE 2015

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil quinze

et le 27 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

19 OCTOBRE 2015

Date d'affichage

28 OCTOBRE 2015

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> PAYEUR Virginie, M<sup>r</sup> BUISSON Frédéric, M<sup>r</sup> ODRION Alexandre, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M<sup>me</sup> DE PAOLA MARTINEZ francine, M<sup>r</sup> LEVERT Ludovic, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, PERRIN Charlette.

**Pouvoirs :** Mme FIDON Maria-Laura à Frédéric BUISSON, LALLEMAND Agnès à Jean-Louis BILLY, Mme MADRON Yvette à RIETMANN Olivier, Mme DIDIER Dominique à QUIVOGNE Jean-Luc, Mr SIMONIN Olivier à PERRIN Charlette, Mme DELVAL Béatrice à Mr PIGHETTI Alexandre.

**Secrétaire de séance :** Mme BAVARD Audrey.

DCM N°2015/110

**\* Fixation du prix de la portion d'affouage**

Suite à la délibération du Conseil Municipal prise le Mardi 15 Septembre 2015, il y a lieu de fixer le prix de la portion d'affouage.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- Décide de fixer le prix de la portion d'affouage à 55 €.
- Autorise le Maire à émettre le titre correspondant.

Voté à la majorité 16 POUR et 3 ABSTENTIONS (BUISSON Frédéric, PERRIN Charlette, FIDON Maria-Laura).

Le Maire,  
Olivier RIETMANN

**DEPARTEMENT**

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 27 OCTOBRE 2015

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

L'an deux mil quinze

et le 27 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19**

**En exercice : 19**

**Ont pris part : 19**

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> PAYEUR Virginie, M<sup>r</sup> BUISSON Frédéric, M<sup>r</sup> ODRION Alexandre, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M<sup>me</sup> DE PAOLA MARTINEZ francine, M<sup>r</sup> LEVERT Ludovic, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, PERRIN Charlette.

**Date de la convocation**

**19 OCTOBRE 2015**

**Date d'affichage**

**28 OCTOBRE 2015**

**Pouvoirs :** Mme FIDON Maria-Laura à Frédéric BUISSON, LALLEMAND Agnès à Jean-Louis BILLY, Mme MADRON Yvette à RIETMANN Olivier, Mme DIDIER Dominique à QUIVOGNE Jean-Luc, Mr SIMONIN Olivier à PERRIN Charlette, Mme DELVAL Béatrice à Mr PIGHETTI Alexandre.

**Secrétaire de séance :** Mme BAVARD Audrey.

DCM N°2015/111

**\*Dissolution Budget ASA du Bois Royal**

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que toutes les opérations afférentes au budget de l'ASA du Bois Royal ont été réalisées et rappelle les résultats de clôture de l'exercice 2015 :

- Section Investissement : 266,67 €
- Section Fonctionnement : 109,53 €

**Après délibération, le Conseil Municipal décide :**

- De donner son accord à la dissolution du Budget de l'Asa du Bois royal
- D'autoriser le Comptable Public à procéder à toutes les écritures comptables nécessaires à la réintégration du budget de l'ASA du Bois Royal dans le budget principal de la commune.

**Voté à l'unanimité.**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 27 OCTOBRE 2015

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil quinze

et le 27 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

19 OCTOBRE 2015

Date d'affichage

28 OCTOBRE 2015

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> PAYEUR Virginie, M<sup>r</sup> BUISSON Frédéric, M<sup>r</sup> ODRION Alexandre, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M<sup>me</sup> DE PAOLA MARTINEZ francine, M<sup>r</sup> LEVERT Ludovic, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, PERRIN Charlette.

**Pouvoirs :** Mme FIDON Maria-Laura à Frédéric BUISSON, LALLEMAND Agnès à Jean-Louis BILLY, Mme MADRON Yvette à RIETMANN Olivier, Mme DIDIER Dominique à QUIVOGNE Jean-Luc, Mr SIMONIN Olivier à PERRIN Charlette, Mme DELVAL Béatrice à Mr PIGHETTI Alexandre.

**Secrétaire de séance :** Mme BAVARD Audrey.

DCM N°2015/112

**\*Complément de remboursement par la CCHVS – Pôle Périscolaire**

Le Maire rappelle la DCM numéro 2015/33 demandant le remboursement par la CCHVS du « reste à charge » des travaux d'extension du pôle périscolaire après subventions et emprunts. Or la subvention versée par la CAF pour l'achat de mobilier qui était attendue à hauteur de 7113 € n'a été effectivement versée qu'en septembre pour un montant de 5341,78 €, l'investissement ayant été inférieur aux devis prévus. Il reste donc 1771,22 € à régler encore par la CCHVS.

**Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident :**

- **AUTORISE** le Maire à émettre un titre de recettes de 1771,22 € à l'encontre de la CCHVS pour clore le financement des travaux d'extension du pôle périscolaire.

**Voté à l'unanimité.**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DCM N°2015/113

**\*Demande de subvention à la CAF pour équiper la structure en fournitures et petits équipements**

Le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'équiper la crèche en fournitures et petits équipements.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- Décide la réalisation de ces dépenses,
- Décide de déposer auprès de la CAF une demande d'aide financière pour ces dépenses.

**Approuve les devis :**

- Papeteries PICHON pour un montant de 815,27 € HT soit 978,29 € TTC
- HABA pour un montant de 1975,48 € HT soit 2370,58 € TTC
- MATHOU pour un montant de 3728,11 € HT soit 4473,73 € TTC
- WESCO pour un montant de 1173,45 e HT soit 1314,25 € TTC

**Voté à l'unanimité.**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 27 OCTOBRE 2015

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil quinze

et le 27 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

19 OCTOBRE 2015

Date d'affichage

28 OCTOBRE 2015

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> PAYEUR Virginie, M<sup>r</sup> BUISSON Frédéric, M<sup>r</sup> ODRION Alexandre, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M<sup>me</sup> DE PAOLA MARTINEZ francine, M<sup>r</sup> LEVERT Ludovic, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, PERRIN Charlette.

**Pouvoirs :** Mme FIDON Maria-Laura à Frédéric BUISSON, LALLEMAND Agnès à Jean-Louis BILLY, Mme MADRON Yvette à RIETMANN Olivier, Mme DIDIER Dominique à QUIVOGNE Jean-Luc, Mr SIMONIN Olivier à PERRIN Charlette, Mme DELVAL Béatrice à Mr PIGHETTI Alexandre.

**Secrétaire de séance :** Mme BAVARD Audrey.

DCM N°2015/114

**\*Acquisition de la Chapelle « Sainte Famille »**

Le Maire donne connaissance aux Membres du Conseil Municipal d'un courrier de l'Association Diocésaine de Besançon évoquant la cession à la commune de la Chapelle « De la Sainte Famille » de la parcelle cadastrée section AL 562 « La Ville » pour 11 ca.

L'Association Diocésaine de Besançon propose à la commune de Jussey de se porter acquéreur de la parcelle indiquée ci-dessus et du bâtiment pour un montant de 1 € et que la rédaction de l'acte de vente soit réalisée par les services du diocèse.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **DECIDE** de se porter acquéreur de la parcelle cadastrée section AL 562 « La Ville » et de la Chapelle Sainte Famille pour un montant de 1 €,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette cession

**Voté à l'unanimité.**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 27 OCTOBRE 2015

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil quinze

et le 27 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

19 OCTOBRE 2015

Date d'affichage

28 OCTOBRE 2015

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> PAYEUR Virginie, M<sup>r</sup> BUISSON Frédéric, M<sup>r</sup> ODRION Alexandre, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M<sup>me</sup> DE PAOLA MARTINEZ francine, M<sup>r</sup> LEVERT Ludovic, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, PERRIN Charlette.

**Pouvoirs** : Mme FIDON Maria-Laura à Frédéric BUISSON, LALLEMAND Agnès à Jean-Louis BILLY, Mme MADRON Yvette à RIETMANN Olivier, Mme DIDIER Dominique à QUIVOGNE Jean-Luc, Mr SIMONIN Olivier à PERRIN Charlette, Mme DELVAL Béatrice à Mr PIGHETTI Alexandre.

**Secrétaire de séance** : Mme BAVARD Audrey.

DCM N°2015/115

**\*Ouverture poste temporaire d'Adjoint Administratif 2 ème Classe**

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'ouvrir un poste temporaire pour accroissement d'activité d'Adjoint Administratif 2 ème Classe à temps non complet (32 heures par semaine) du 01<sup>er</sup> Novembre 2015 au 15 décembre 2015.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **DECIDE** à compter du 01<sup>er</sup> Novembre 2015 d'ouvrir un poste temporaire pour accroissement d'activité d'Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> Classe à temps non complet,
- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de travail qui interviendra.

**Voté à l'unanimité.**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 27 OCTOBRE 2015

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil quinze

et le 27 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

19 OCTOBRE 2015

Date d'affichage

28 OCTOBRE 2015

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> PAYEUR Virginie, M<sup>r</sup> BUISSON Frédéric, M<sup>r</sup> ODRION Alexandre, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M<sup>me</sup> DE PAOLA MARTINEZ francine, M<sup>r</sup> LEVERT Ludovic, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, PERRIN Charlette.

**Pouvoirs :** Mme FIDON Maria-Laura à Frédéric BUISSON, LALLEMAND Agnès à Jean-Louis BILLY, Mme MADRON Yvette à RIETMANN Olivier, Mme DIDIER Dominique à QUIVOGNE Jean-Luc, Mr SIMONIN Olivier à PERRIN Charlette, Mme DELVAL Béatrice à Mr PIGHETTI Alexandre.

**Secrétaire de séance :** Mme BAVARD Audrey.

DCM N°2015/116

**\*Approbation nouveau règlement intérieur de la crèche suite au changement de la nouvelle Directrice**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de rédiger un nouveau règlement intérieur pour la crèche halte-garderie suite au changement de la nouvelle Directrice.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** le nouveau règlement intérieur de la crèche halte-garderie annexé à la présente délibération
- **DÉCIDE** que le règlement intérieur s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2015.

**Voté à l'unanimité.**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**



DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 27 OCTOBRE 2015

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil quinze

et le 27 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

19 OCTOBRE 2015

Date d'affichage

28 OCTOBRE 2015

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> PAYEUR Virginie, M<sup>r</sup> BUISSON Frédéric, M<sup>r</sup> ODRION Alexandre, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M<sup>me</sup> DE PAOLA MARTINEZ francine, M<sup>r</sup> LEVERT Ludovic, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, PERRIN Charlette.

**Pouvoirs** : Mme FIDON Maria-Laura à Frédéric BUISSON, LALLEMAND Agnès à Jean-Louis BILLY, Mme MADRON Yvette à RIETMANN Olivier, Mme DIDIER Dominique à QUIVOGNE Jean-Luc, Mr SIMONIN Olivier à PERRIN Charlette, Mme DELVAL Béatrice à Mr PIGHETTI Alexandre.

**Secrétaire de séance** : Mme BAVARD Audrey.

DCM N°2015/117

**\*Convention de mise à disposition de locaux**

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention entre l'Association Hospitalière de Franche-Comté et la commune de Jussey à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 pour y pratiquer des activités de danse à la salle de danse Cour Breton.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec l'AHFC.

**Voté à l'unanimité.**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 27 OCTOBRE 2015

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil quinze

et le 27 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

19 OCTOBRE 2015

Date d'affichage

28 OCTOBRE 2015

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> PAYEUR Virginie, M<sup>r</sup> BUISSON Frédéric, M<sup>r</sup> ODRION Alexandre, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M<sup>me</sup> DE PAOLA MARTINEZ francine, M<sup>r</sup> LEVERT Ludovic, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, PERRIN Charlette.

**Pouvoirs** : Mme FIDON Maria-Laura à Frédéric BUISSON, LALLEMAND Agnès à Jean-Louis BILLY, Mme MADRON Yvette à RIETMANN Olivier, Mme DIDIER Dominique à QUIVOGNE Jean-Luc, Mr SIMONIN Olivier à PERRIN Charlette, Mme DELVAL Béatrice à Mr PIGHETTI Alexandre.

**Secrétaire de séance** : Mme BAVARD Audrey.

DCM N°2015/118

**\*Adhésion au CAUE année 2016**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'adhérer au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement pour 2016.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **DÉCIDE** d'adhérer au CAUE pour l'année 2016 et verser une cotisation d'un montant de 300 €.

**Voté à l'unanimité.**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 27 OCTOBRE 2015

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil quinze

et le 27 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

19 OCTOBRE 2015

Date d'affichage

28 OCTOBRE 2015

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> PAYEUR Virginie, M<sup>r</sup> BUISSON Frédéric, M<sup>r</sup> ODRION Alexandre, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M<sup>me</sup> DE PAOLA MARTINEZ francine, M<sup>r</sup> LEVERT Ludovic, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, PERRIN Charlette.

**Pouvoirs :** Mme FIDON Maria-Laura à Frédéric BUISSON, LALLEMAND Agnès à Jean-Louis BILLY, Mme MADRON Yvette à RIETMANN Olivier, Mme DIDIER Dominique à QUIVOGNE Jean-Luc, Mr SIMONIN Olivier à PERRIN Charlette, Mme DELVAL Béatrice à Mr PIGHETTI Alexandre.

**Secrétaire de séance :** Mme BAVARD Audrey.

DCM N°2015/119

**\*Convention CLIS avec le RPI de Vauvillers**

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention pour l'accueil en classe CLIS des enfants domiciliés à Jussey avec le Syndicat Intercommunal Scolaire des écoles du Château de Vauvillers.

Il y a donc lieu de signer une convention de prise en charge de ces frais de fonctionnement par la commune.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec le syndicat intercommunal scolaire des écoles du Château de Vauvillers définissant les modalités de prise en charges des frais de fonctionnement soit 798.27 € par élève.
- **AUTORISE** le Maire à régler la facture correspondante.

**Voté à l'unanimité.**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

**\*Transfert de l'exercice de la compétence « Mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » au SIED 70.**

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2224-37, permettant le transfert de la compétence « IRVE » : mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables aux autorités organisatrices d'un réseau public de distribution d'électricité visées à l'article L.2224-31 du Code général des collectivités.

Vu la délibération n°1 du Comité Syndical du SIED 70 en date du 12 septembre 2015 approuvant la modification statutaire pour lui permettre d'installer et d'exploiter, sur le territoire des communes qui lui auront transféré leur compétence, des IRVE dont l'installation et l'exploitation seront intégralement financées par le SIED 70 après demande de financements mis en place par l'état dans le programme d'investissements d'avenir (PIA) confié à l'ADEME.

Considérant que le SIED 70 engage un programme départemental de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, et ce à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du territoire et que, à ce titre, le transfert de la compétence présente un intérêt pour la commune.

Considérant que pour inscrire une infrastructure de charge dans le programme de déploiement du SIED 70 et permettre à ce dernier d'obtenir les financements mis en place par l'état dans PIA et du groupement d'achat dont le coordonnateur est le SGAR de Franche-Comté, il convient de confirmer l'engagement de la commune sur la gratuité du stationnement des véhicules électriques, dans les 2 ans à compter de la pose de la borne, sur tout emplacement de stationnement, avec ou sans dispositif de recharge, en surface ou en ouvrage, gérés directement par la collectivité, e qu'il convient également de confirmer l'engagement de la commune sur des opérations de maintenance de premiers niveaux (nettoyage, vérification du bon fonctionnement, entretien des emplacements...).

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** le transfert de la compétence « IRVE : mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables au SIED 70 pour la mise en place d'un service, dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge.
- **ADOpte** les conditions administratives, techniques et financières d'exercice de la compétence définies par délibération n°1 du Comité du SIED 70 en date du 12 septembre 2015.

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 27 OCTOBRE 2015

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

L'an deux mil quinze

et le 27 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19**

**En exercice : 19**

**Ont pris part : 19**

**Date de la convocation**

**19 OCTOBRE 2015**

**Date d'affichage**

**28 OCTOBRE 2015**

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> PAYEUR Virginie, M<sup>r</sup> BUISSON Frédéric, M<sup>r</sup> ODRION Alexandre, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M<sup>me</sup> DE PAOLA MARTINEZ francine, M<sup>r</sup> LEVERT Ludovic, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, PERRIN Charlette.

**Pouvoirs** : Mme FIDON Maria-Laura à Frédéric BUISSON, LALLEMAND Agnès à Jean-Louis BILLY, Mme MADRON Yvette à RIETMANN Olivier, Mme DIDIER Dominique à QUIVOGNE Jean-Luc, Mr SIMONIN Olivier à PERRIN Charlette, Mme DELVAL Béatrice à Mr PIGHETTI Alexandre.

**Secrétaire de séance** : Mme BAVARD Audrey.

- **S'ENGAGE** à accorder pendant 3 années à compter de la pose de la borne, la gratuité du stationnement aux utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables sur tout emplacement de stationnement sis sur le territoire communal, avec ou sans dispositif de recharge, en surface ou en ouvrage, gérés directement par la collectivité.
- **S'ENGAGE** à faire exercer par les agents municipaux les maintenances de premiers niveaux.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de compétence IRVE.

**Voté à l'unanimité.**

**Le Maire,**  
**Olivier RIETMANN**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 27 OCTOBRE 2015

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil quinze

et le 27 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

19 OCTOBRE 2015

Date d'affichage

28 OCTOBRE 2015

**Présents :** M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> PAYEUR Virginie, M<sup>r</sup> BUISSON Frédéric, M<sup>r</sup> ODRION Alexandre, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M<sup>me</sup> DE PAOLA MARTINEZ francine, M<sup>r</sup> LEVERT Ludovic, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, PERRIN Charlette.

**Pouvoirs :** Mme FIDON Maria-Laura à Frédéric BUISSON, LALLEMAND Agnès à Jean-Louis BILLY, Mme MADRON Yvette à RIETMANN Olivier, Mme DIDIER Dominique à QUIVOGNE Jean-Luc, Mr SIMONIN Olivier à PERRIN Charlette, Mme DELVAL Béatrice à Mr PIGHETTI Alexandre.

**Secrétaire de séance :** Mme BAVARD Audrey.

DCM N°2015/121

**\*Encaissement chèque Barrière Rue Victor Hugo**

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une demande de paiement concernant une barrière détériorée, Rue Victor Hugo à Jussey par Monsieur Murat AKYUZ domicilié 14 Rue du Cornot à ORMOY.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** le Maire à encaisser le chèque d'un montant de 486 € correspondant au devis de l'Entreprise EUROVIA,
- **AUTORISE** le Maire à émettre le titre correspondant et à faire réaliser ces travaux.

**Voté à l'unanimité.**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**

DCM N°2015/122

**\*Sortie de l'actif du matériel communal**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder au retrait de l'actif du matériel communal dérobé le 8 octobre 2015.

<b>N° Inventaire</b>	<b>Immobilisations</b>	<b>Valeur Brute</b>
05-2012	Ponceuse Excentrique Dewalt	333,68
11-2010	Perceuse Visseuse a Percussion	717,00
11-2011	Marteau Piqueur Sds	1082,38
12-2011	Débroussailleuse STIHL	1189,00
16-2010	Meuleuse Dewalt D125	253,74
17-2010	Débroussailleuse STIHL	879,75
19-2008	Poste à Souder	295,90
21-2008	Scie Sauteuse BOSCH	54,90
21880002	Débroussailleuse	459,00
21880015	Cafetière	65,00
2188-2006-324	Perforateur	659,00
2188-2006-330	Outils Service Technique	395,16
4-2188-2012	Tailles-Haies	769,00
5-2188-2012	Echafaudage Alu	1496,08
8-2009	Tronçonneuse STIHL	339,01
9-2011	Petit Matériel Outillage	246,00

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** le Maire à sortir de l'actif le matériel dérobé mentionné dans le tableau ci-dessus.

**Voté à l'unanimité.**

**Le Maire,  
Olivier RIETMANN**



DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 27 OCTOBRE 2015

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil quinze

et le 27 OCTOBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 19

Date de la convocation

19 OCTOBRE 2015

Date d'affichage

28 OCTOBRE 2015

**Présents** : M<sup>r</sup> RIETMANN Olivier, M<sup>r</sup> BILLY Jean-Louis, M<sup>me</sup> PAYEUR Virginie, M<sup>r</sup> BUISSON Frédéric, M<sup>r</sup> ODRION Alexandre, M<sup>r</sup> PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M<sup>me</sup> DE PAOLA MARTINEZ francine, M<sup>r</sup> LEVERT Ludovic, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, PERRIN Charlette.

**Pouvoirs** : Mme FIDON Maria-Laura à Frédéric BUISSON, LALLEMAND Agnès à Jean-Louis BILLY, Mme MADRON Yvette à RIETMANN Olivier, Mme DIDIER Dominique à QUIVOGNE Jean-Luc, Mr SIMONIN Olivier à PERRIN Charlette, Mme DELVAL Béatrice à Mr PIGHETTI Alexandre.

**Secrétaire de séance** : Mme BAVARD Audrey.

DCM N°2015/123

**\*Convention de Mission d'assistance à la gestion financière de la commune avec le Cabinet KPMG**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention d'assistance à la gestion financière de la commune avec le cabinet KPMG à compter du 27 octobre 2015 pour une durée de deux ans.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec le cabinet KPMG pour un montant de 975 € HT par journée d'intervention et frais de déplacement en sus au coût réel, aux honoraires s'ajoute la TVA calculée au taux de 20 %.
- **AUTORISE** le Maire à régler la facture correspondante.

Voté à la Majorité 15 POUR et 4 Abstentions (BUISSON Frédéric, SIMONIN Olivier, FIDON Maria-Laura, PERRIN Charlette).

Le Maire,  
Olivier RIETMANN